

## **CQP (Certificat de Qualification Professionnelle)**

### **Débosseleur Sans Peinture**

**Certification de niveau 3 inscrite au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sous le n° RNCP39201**

### **PROGRAMME DE FORMATION**

**Du 02 mars au 24 avril 2026**

**Durée totale du parcours de formation, épreuves incluses : 273h**

**TOTAL FORMATION : 238h**

**TOTAL RÉGULATION PÉDAGOGIQUE : 30h**

**PRÉPARATION À L'ENA (Entretien de Narration d'Activité) : 7h**

**ÉVALUATIONS 4h30 + PASSAGE JURY Entretien de Narration d'Activité : 30 minutes**

**TOTAL ÉVALUATIONS : 5h**

**MODALITÉ TECHNIQUE** : en présentiel

**LIEU DE FORMATION** : 42 avenue Grandclément, 69120 Vaulx en Velin

#### **PRÉ-INSCRIPTIONS :**

Entretiens téléphoniques préalables, évaluation des besoins, validation pré-requis, bulletin de pré-inscription, évaluation de positionnement. L'organisme de formation délivre un avis favorable ou non favorable à l'inscription.

#### **DÉLAIS D'ACCÈS :**

Inscriptions ouvertes du 15 décembre 2025 au 16 février 2026

### **CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION**

#### **BC-I : Préparation de l'intervention de déboppelage sans peinture (35h)**

- Identifier les éléments amovibles sur le véhicule / identifier les accès possibles à l'intervention selon les déformations
- Vérifier le bon fonctionnement des éléments à déposer / Interpréter la documentation technique pour la dépose d'éléments amovibles / Choisir les bons outils / Reposer les éléments / Vérifier le bon ajustement des garnitures

#### **EVALUATION BC I (1h)**

- Une étude de cas (par écrit) composée de plusieurs questions portant sur les différentes méthodes de dépose et repose d'éléments amovibles et de garnitures.

#### **PÔLE IMPACT ACADEMIE – OPTIM'FORMATION**

14 Avenue Roberto ROSELLINI - 69100 VILLEURBANNE.

Société par action simplifiée au capital de 1000€. RCS 887978799.

Déclaration enregistrée sous le numéro 84691758569 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État

## **BC-II : Débosselage sans peinture (192h)**

- Identifier les matériaux (acier et alu) / Nettoyer la zone de réparations / Placer la lumière / Identifier les déformations / Déterminer les techniques de la réparation
- Préparer et sécuriser ses outils chez le client ou à l'atelier / Organiser son poste de travail
- Adapter la position et la distance du néon / Adapter sa posture
- Choisir ses outils : utilisation de barres incurvées simples 91 cm ou outils de brace gauche droite, queues de requin et colle/ventouses/ Résorber les positifs à l'aide d'un marteau et d'un pecker / Réaliser des réparations
- Utiliser le matériel de finitions, Réaliser les finitions : déterminer la taille du grain (2000 ou 3000) / Poncer (caler) / Lustrer (lustreuse rotative et/ou orbitale) afin de rectifier les défauts
- Evaluer la qualité des réparations : déplacer le néon et contrôler avec la lumière naturelle et/ou le réflecteur
- Mettre en sécurité le véhicule, l'intervenant, l'environnement / S'équiper des EPI nécessaires / Évaluer et prévenir le risque électrique

## **EVALUATION BC II (2,5h)**

- Une mise en situation professionnelle portant sur la mobilisation des techniques de Débosselage Sans Peinture pour remettre en forme une tôle comportant des impacts de typologies différentes et situés sur différents éléments.

## **BCIII-Conseil technique en débosselage sans peinture (33,5h)**

- Distinguer le client particulier et professionnel (posture, HT ou TTC) / Adopter la bonne distance / Accueillir renseigner et conseiller le client sur le DSP
- Définir temps et chiffrage : coût au temps, au forfait avec un logiciel / Comparer avec le rapport d'expertise / Estimer le chiffrage de l'intervention et établir un devis grêle et coup de porte à l'aide d'un logiciel / Rédiger les documents administratifs pour la traçabilité de l'activité en lien avec la réglementation
- Expliquer la réparation d'une technique de DSP / Corriger ses pairs sur la mise en œuvre de la technique

## **EVALUATION BC III (1h)**

- Une mise en situation professionnelle portant sur la réception d'un véhicule client ayant subi un dommage et sur la réalisation des travaux (45 minutes).
- Une mise en situation professionnelle portant sur l'appui technique apporté par le candidat à un salarié intervenant sur une activité de débosselage sans peinture (15 minutes).

### **PÔLE IMPACT ACADEMIE – OPTIM'FORMATION**

14 Avenue Roberto ROSELLINI - 69100 VILLEURBANNE.

Société par action simplifiée au capital de 1000€. RCS 887978799.

Déclaration enregistrée sous le numéro 84691758569 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État

**Préparation passage entretien jury (7h)**

- Mises en situation et jeux de rôles : Expliquer de manière claire et synthétique comment déposer et reposer les éléments amovibles et les garnitures.
- Réaliser des interventions de Débosselage Sans Peinture sur tous types de matériaux et d'impacts.
- Déterminer la faisabilité économique et technique de l'intervention afin de conseiller le client.

**Horaires de la formation** : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
les vendredis de 8h30 à 11h30 soit 35h/semaine  
sauf semaine 6 (32h) et semaine 8 (31h), consulter le calendrier

**Effectif du groupe** : de 6 à 10 participants

**Prix de la formation** : 9.800€ H.T. (T.V.A. non applicable)

**Public ciblé** : Toute personne souhaitant se professionnaliser dans le domaine du débosselage sans peinture ; hors contre-indication médicale liée à l'exercice du métier.

**Accessibilité PMR : non accessible / PSH** : merci de bien vouloir nous consulter

**Pré-requis** : Avoir une bonne vue (les lunettes et lentilles sont acceptées) / Pas de problème articulatoire.

**Objectifs pédagogiques, le-a stagiaire sera capable à l'issue de la formation de :**

Réaliser en autonomie le débosselage de bosses simples, procéder au démontage et remontage des éléments amovibles de carrosserie et enfin remplir les documents nécessaires à la traçabilité de son activité (devis, facture...).

**Régulation pédagogique (30h) :**

Individualisation par apprenant : selon le niveau d'acquisition de chaque stagiaire et les informations relevées par le formateur, la régulation permettra de mettre à niveau ou de renforcer les acquis.

**Méthodes pédagogiques utilisées :**

Notre pédagogie est basée sur l'alternance des méthodes suivantes :

- **Méthode Interrogative**, il s'agit de capitaliser sur le savoir et le savoir-faire de l'apprenant-e : Dire et faire dire, afin de le valoriser et de le mettre dans de bonnes dispositions d'apprentissage.
- **Méthode Active**, en petits groupes, il s'agit ici de faire-faire, co-construire et co-déconstruire afin de comprendre les liens, incidences entre les « matières utilisées ».
- **Méthode Démonstrative**, le formateur présente une opération ou un processus et accompagne la mise en application facilitant ainsi l'apprentissage.

**PÔLE IMPACT ACADEMIE – OPTIM'FORMATION**

14 Avenue Roberto ROSELLINI - 69100 VILLEURBANNE.

Société par action simplifiée au capital de 1000€. RCS 887978799.

Déclaration enregistrée sous le numéro 84691758569 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État

**Outils et moyens pédagogiques :** jeux de rôles, vidéos interactives, quiz, étude de cas, vidéos et photos de référence, mises en situations...

**Intervenant :** l'intervenant pour cette formation sera M. Guillaume DAHMANI, expert en Débosselage Sans Peinture et relation client.

**Le kit outils** est fourni aux stagiaires pendant la durée de la formation (pas de coût supplémentaire). Il est remis au formateur en fin de session.

### **Moyens permettant de suivre la réalisation de l'action de formation :**

Feuilles d'émargement quotidiennes avec signature par demi-journée du stagiaire et du formateur.

**Modalité d'évaluation :** Evaluations de formation des Blocs de Compétences I, II et III réalisées par un formateur évaluateur externe. Tous les candidats ayant obtenu 2 blocs de compétences sur les 3 blocs constitutifs du CQP DSP pourront se présenter devant le jury paritaire.

### **Appréciation des résultats :**

Présentation au jury à l'ENA (Entretien de Narration d'Activité, 30 minutes) pour les candidats ayant suivi l'ensemble des blocs de compétences constituant le CQP et ayant obtenu 2 blocs de compétences sur les 3 blocs constitutifs du CQP DSP.

Le Certificat de Qualification Professionnelle est validé par le jury final, souverain quant à l'obtention du certificat, à l'issue de la formation.

L'entretien de narration d'activité devant le jury porte sur l'appréciation des compétences clé du CQP :

- Déposer et reposer les éléments amovibles et les garnitures
- Réaliser des interventions de débosselage sans peinture sur tous types de matériaux et d'impacts
- Déterminer la faisabilité économique et technique de l'intervention afin de conseiller le client

### **Sanction :**

Remise à la fin de la session de formation d'un certificat de réalisation et délivrance du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Débasseur Sans Peinture pour les candidats en réussite.

### **Suivi post-formation :**

Un suivi post-formation est réalisé par **PÔLE IMPACT ACADEMIE** durant une période de 6 mois à 2 ans afin de s'assurer de la bonne mise en pratique des nouvelles compétences acquises.

### **CONTACT FORMATION en cas de retard ou d'absence :**

M. Guillaume Dahmani : Formateur, Responsable Pédagogique et Référent Handicap  
06 58 15 32 75

### **QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

Delphine : Responsable Administrative 06 85 46 84 93

**MAIL :** contact@optimformation.fr

### **PÔLE IMPACT ACADEMIE – OPTIM'FORMATION**

14 Avenue Roberto ROSELLINI - 69100 VILLEURBANNE.  
Société par action simplifiée au capital de 1000€. RCS 887978799.  
Déclaration enregistrée sous le numéro 84691758569 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.  
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État

### CALENDRIER DE LA FORMATION

|  | Lundi                       | Mardi                       | Mercredi                    | Jeudi                       | Vendredi                           | Nombre d'heures / semaine |
|--|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------------|---------------------------|
| <b>SEMAINE 1</b><br><b>Du 02/03 au 06/03</b> | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 9h-12h                             | <b>35</b>                 |
| <b>SEMAINE 2</b><br><b>Du 09/03 au 13/03</b> | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 9h-12h                             | <b>35</b>                 |
| <b>SEMAINE 3</b><br><b>Du 16/03 au 20/03</b> | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 9h-12h                             | <b>35</b>                 |
| <b>SEMAINE 4</b><br><b>Du 23/03 au 27/03</b> | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 9h-12h                             | <b>35</b>                 |
| <b>SEMAINE 5</b><br><b>Du 30/03 au 03/04</b> | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 9h-12h                             | <b>35</b>                 |
| <b>SEMAINE 6</b><br><b>Du 06/04 au 10/04</b> | Férié (lundi de Pâques)     | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | <b>8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30</b> | <b>32</b>                 |
| <b>SEMAINE 7</b><br><b>Du 13/04 au 17/04</b> | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 9h-12h                             | <b>35</b>                 |
| <b>SEMAINE 8</b><br><b>Du 20/04 au 24/04</b> | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 8h30 - 12h30 / 13h30- 17h30 | 8h30 - 12h30 / 13h30- 16h   | Entretien Narration Jury 30 min    | <b>31</b>                 |
| <b>TOTAL HEURES</b>                          |                             |                             |                             |                             |                                    | <b>273</b>                |

#### PÔLE IMPACT ACADEMIE – OPTIM'FORMATION

14 Avenue Roberto ROSELLINI - 69100 VILLEURBANNE.

Société par action simplifiée au capital de 1000€. RCS 887978799.

Déclaration enregistrée sous le numéro 84691758569 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État